

Montréal, le 8 décembre 2003

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR M. DANIEL MALARTRE
À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL
PROJET « PORTE SAINTE-MARIE »

Par la présente, je désire vous exprimer les raisons pour lesquelles je m'oppose à ce projet dans sa forme actuelle.

Lors de la consultation publique du 24 novembre dernier, on a précisé qu'il y aurait une augmentation du trafic routier due à une augmentation d'usagers locaux habitant le projet domiciliaire et au nouvel achalandage relié aux fonctions commerciales de ce dernier. Demeurant sur De Maisonneuve, je peux affirmer que la circulation automobile a déjà atteint, non seulement à mon avis, mais aussi en se référant aux recherches de Transport 2000, un seuil de saturation.

Les résidents de ce quartier n'ont pas bénéficié d'aucune amélioration notable à leur environnement depuis plus d'une décennie, alors que l'on peut observer dans plusieurs autres quartiers de la Ville des infrastructures importantes qui ont été érigées pour couper le bruit et les rejets de poussières le long des voies rapides. Lors de la réfection du tablier du pont, on pouvait observer dans les communiqués de la Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain, un manque total de considération pour les résidents subissant les inconvénients engendrés par ce chantier : on en avait que pour les automobilistes.

Ce projet donc, n'amène aucune solution à nos problèmes de pollution liés à la circulation, au contraire, il va les accentuer.

Il en va ainsi à cause de certains irritants récurrents que je vais essayer de définir le plus clairement possible.

D'abord, il y a l'existence des trois juridictions municipale, provinciale et fédérale qui se chevauchent et s'opposent entre elles pour des questions d'intérêts politiques à court terme.

Ensuite, il faut souligner l'absence d'une véritable planification urbaine à Montréal. La preuve en est amenée par la multiplication des assemblées consultatives de projets disparates qui touchent ce même quartier. On assiste à un développement de Sainte-Marie à la pièce, dans lequel différents groupes font valoir leurs propres intérêts, soient :

- Le projet des Ilots Huron
- Le projet d'un petit complexe commercial contigu à l'épicerie Métro de la rue Ste-Catherine/Dorion
- Le projet immobilier sur les terrains de Radio-Canada
- Le projet de l'aménagement de la rue Notre-Dame
- Le projet de réfection du Pont Jacques-Cartier... Oups! Il n'y a pas eu de consultation, ni d'étude d'impact sur les bruits et poussières associés à la construction et la circulation de poids lourds ainsi que sur les effets qu'aurait la nouvelle chaussée sur les immeubles à proximité.

En conclusion, je vous demande de retarder la réalisation d'un tel projet jusqu'à ce qu'il y ait un plan d'aménagement urbain qui propose une intégration des différents besoins locaux et métropolitains avec des paramètres garantissant une amélioration significative de l'environnement, c'est-à-dire, la qualité de vie. Sans être un spécialiste moi-même, j'ai retenu dans mes différents voyages et lectures que l'on peut enterrer les voies de circulation lourde afin d'alléger en surface la pression négative. N'en sommes nous pas arrivés là ?

Daniel Malo